



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Femmes détenues au Leclerc : la FFQ et la LDL entendent mener une mission d'observation

Montréal, le 7 juin 2016 –La Fédération de femmes du Québec (FFQ) et la Ligue des droits et libertés (LDL) jugent sans fondement le refus du cabinet du ministre de la Sécurité publique d'autoriser leur demande de mission d'observation des conditions de détention des femmes transférées de la maison Tanguay vers l'établissement de détention Leclerc de Laval. Les deux organisations demandent au ministre de réviser cette décision. Elles ont l'appui de diverses organisations dont certaines interviennent directement auprès des détenues.

Les deux organisations ont présenté leur demande au ministre de la Sécurité publique, le 10 mai dernier, puis rencontré la directrice de cabinet, madame Isabelle Mignault le 18 mai, faisant valoir la pertinence que deux organisations de défense collective des droits crédibles et indépendantes puissent jeter un regard externe sur la situation. Madame Mignault a fait connaître son refus le 27 mai, invoquant des motifs de sécurité et faisant valoir notamment que des correctifs avaient été apportés à la situation.

« Notre demande de mission s'appuie sur les informations et témoignages qui ont filtré dans les médias à l'effet que les conditions de détention au Leclerc ne respectent pas la dignité humaine, le droit à l'égalité et les autres droits fondamentaux des femmes qui y sont incarcérées », explique Lucie Lemonde, porte-parole de la LDL. « Nous sommes très préoccupées de cette situation qui fait craindre d'importants reculs quant aux droits des femmes détenues. Le cabinet du ministre invoque de vagues motifs de sécurité pour nous refuser l'accès aux lieux de détention alors que nous avons précisé que notre présence sur les lieux de détention pouvait se limiter à une durée de deux jours seulement», poursuit Lucie Lemonde.

« Selon les dires du cabinet du ministre, des correctifs auraient été apportés à certaines situations, » ajoute Mélanie Sarazin, présidente de la FFQ. « Cependant, ces améliorations à la pièce ne sont pas de nature à répondre aux problèmes systémiques que laissent entrevoir les témoignages parus dans les médias. De notre côté nous estimons, et c'est ce que nous voulons vérifier, que ces problèmes systémiques sont liés, notamment, à la mixité de la clientèle au Leclerc ou encore à l'insuffisance de personnel. Il y a aussi l'architecture et l'approche correctionnelle d'un établissement à sécurité élevée pour hommes qui sont inadéquates pour les femmes transférées de Tanguay », explique Madame Sarazin.

Les deux organisations sont déterminées à mener cette mission d'observation. Elles rappellent que

le ministre de la Sécurité publique a l'obligation, en vertu de la *Loi sur les services correctionnels du Québec*, « de fournir des programmes et des services qui prennent en compte particulièrement les besoins propres aux femmes et aux autochtones ». Rappelons également que les *Règles minima de l'ONU pour le traitement des détenus* interdisent que les femmes soient détenues dans les mêmes lieux que les hommes.

Dans les démarches qu'elles entendent poursuivre auprès du ministre, la FFQ et la LDL ont reçu jusqu'à maintenant l'appui d'organismes tel que l'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF), l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ), l'Association des avocats et avocates de la Défense de Montréal (AADM), l'Association des avocates et avocats en droit carcéral du Québec (AAADCQ), Femmes autochtones du Québec (FAQ), ainsi que d'autres organisations intervenant quotidiennement auprès des détenues, telles que la Société Élisabeth Fry du Québec, Alter Justice, Stella et Continuité Famille auprès des Détenues (CFAD).

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

À propos de la Fédération des femmes du Québec

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) est un organisme non partisan de défense collective des droits des femmes, d'éducation et d'action politique, qui offre aux féministes un espace démocratique de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation, de concertation en solidarité avec les femmes au Québec, au Canada et à travers le monde, qui créent des alternatives aux systèmes d'oppression les affectant.

-30-

Pour informations et entrevues :

Cybel Richer-Boivin, responsable des communications, Fédération des femmes du Québec
514-717-4847

Lysiane Roch, responsable des communications, Ligue des droits et libertés
514-715-7727